



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

offices d'intervention

Question écrite n° 9593

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur les préoccupations exprimées par le comité économique agricole fruits et légumes du bassin nord de la France, relatives à la régression du budget primitif de l'Office national interprofessionnel des fruits, des légumes et de l'horticulture (ONIFLHOR), chargé de l'amélioration et du développement des secteurs des fruits et légumes frais. Les professionnels insistent en effet sur le fait que le maintien des moyens d'action nationaux est indispensable pour accompagner les efforts d'organisation, de restructuration et de communication engagés par la filière des fruits et légumes pour accroître sa compétitivité, compte tenu des conséquences dues à l'ouverture des frontières alors que, dans le même temps, les entreprises sont confrontées à des charges de plus en plus lourdes du fait, entre autres, des aléas conjoncturels et climatiques. A l'heure où le programme nutrition santé (PNS) recommande d'accroître la consommation de fruits et légumes, il est indispensable de soutenir et d'accompagner la filière des fruits et légumes en France. En conséquence, face à cette situation, il lui demande de bien vouloir lui indiquer la suite qu'il entend donner aux demandes de soutien au marché présentées par les organisations de producteurs de fruits et légumes du bassin nord de la France auprès de l'ONIFLHOR.

Texte de la réponse

Le budget du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales connaît, pour 2003, une augmentation globale de 0,9 %, augmentation qui doit être appréciée à l'aune d'un contexte budgétaire global difficile, et de la nécessité d'honorer des engagements antérieurs, inhérents notamment aux contrats territoriaux d'exploitation. Les arbitrages budgétaires ont conduit à une réfaction de 15 % du budget global consacré aux différents offices ainsi qu'à proposer une méthode uniforme de hiérarchisation des priorités privilégiant, notamment, les contreparties obligatoires pour mobiliser les concours européens, les montants inscrits dans les contrats Etat-Régions, le financement de la TVA sur les aides aux produits transformés. Cette méthode de répartition a effectivement eu des conséquences plus importantes sur les budgets des offices qui comprennent une part importante de financements nationaux - celui de l'ONIFLHOR et d'autres offices du secteur de l'élevage - mais a été présentée, en toute transparence, aux organisations professionnelles représentatives et au conseil supérieur d'orientation de l'agriculture (CSO). En conséquence, le directeur de l'ONIFLHOR et ses autorités de tutelle ont, à l'intérieur de l'enveloppe impartie, préparé une maquette budgétaire privilégiant le financement des actions qui soit bénéficiaient d'un large consensus professionnel, telles l'organisation économique, la promotion, la communication, l'expérimentation, la connaissance des marchés, soit relevaient d'engagements anciens non honorés, tels que la lutte contre la Sharka. Les moyens affectés aux actions collectives ont ainsi été maintenus à un niveau voisin de celui de l'état prévisionnel des recettes et des dépenses de 2002.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9593

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 décembre 2002, page 5063

Réponse publiée le : 16 juin 2003, page 4729